

## En route vers le 12<sup>e</sup> congrès de l'UCR-CGT

Ce numéro d'*ucr-actualités* ne pouvait pas faire l'impasse sur cet événement essentiel dans la vie de notre organisation: le congrès.

Programmé du 11 au 15 mai 2020 à Saint-Malo, il a dû être reporté en raison des conditions sanitaires et du confinement.

Pour pouvoir fonctionner, l'UCR-CGT a donc convoqué un Comité général, le 16 mars 2021. Cette rencontre des premier·ères dirigeant·es des structures de l'UCR-CGT a pris un caractère particulier, compte tenu de la situation: la disparition de notre secrétaire général, François Thiery-Cherrier, la Covid, les confinements, les restrictions de déplacements, de rassemblements, l'impossibilité de tenir un congrès.

Les travaux de ce Comité général exceptionnel ont eu pour objectif de donner les moyens à l'UCR-CGT de poursuivre son activité, dans de bonnes conditions, en se dotant d'une nouvelle direction, pour la mise en œuvre de la feuille de route votée à l'occasion, jusqu'à la tenue du congrès, en 2023.

### ET NOUS Y VOILÀ

Le congrès est convoqué du 27 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2023, toujours à Saint-Malo.

Cet *ucr-actualités* particulier, d'une pagination réduite, doit vous permettre de mieux appréhender la préparation de l'évènement.

Un congrès est un temps très important de la vie démocratique de la CGT.

Un congrès est une opportunité de créer les conditions du débat entre syndiqué·es retraité·es autour de leurs préoccupations, de leurs besoins et de leurs attentes envers l'UCR-CGT.

### SOMMAIRE

**ÉDITO: EN ROUTE VERS LE 12<sup>E</sup> CONGRÈS DE L'UCR-CGT**

**12<sup>E</sup> CONGRÈS :**

- EN PLEINE PRÉPARATION p. 2
- VOUS AVEZ DIT FRATERNITÉ p. 3

**DROIT AUX LOISIRS, AUX VACANCES : QU'EST-IL DEVENU ? p. 4**



**PARTOUT, SE FAIRE ENTENDRE ET SE FAIRE VOIR!**

Le 15 juin 2023, les retraité·es, dans l'unité, se sont rassemblé·es, partout en France, devant les sièges

des médias régionaux et nationaux pour faire entendre leur revendication d'une forte revalorisation des pensions de retraite afin de vivre dignement. Ici, à Paris, devant le siège de France Télévision.

C'est aussi le moment de définir les orientations et de préciser la feuille de route pour la mandature à venir.

C'est tout l'objet du document d'orientation joint à cet envoi. Emparez-vous de ces écrits pour pouvoir les discuter, les enrichir et faire qu'ils appartiennent à tous·tes les syndiqué·es.

Le congrès va aussi élire une nouvelle direction qui aura en charge :

- de mettre en œuvre les décisions prises,
- d'en rendre compte tout au long de la mandature,
- d'animer l'activité de l'UCR-CGT.

Depuis maintenant de longs mois, nous sommes sur nos deux pieds, marchant aux côtés des jeunes, des actif·ves, des chômeur·euses, pour défendre notre système de retraite, mais aussi pour affirmer nos revendications spécifiques de retraité·es.

Nous ne sommes ni des nanti·es ni des assisté·es. Le Gouvernement et le patronat nous voudraient transparent·es. Regardez-nous! Entendez-nous! Nous voulons vivre une retraite heureuse, sereine... Et nous avons les solutions pour y arriver.

Notre congrès sera, de sa préparation à sa conclusion, un des moments forts de notre activité revendicative.



**MIREILLE PAUME**

Membre du Bureau de l'UCR-CGT

# En pleine préparation

**Être ambitieux-ses pour réussir un congrès, cela se travaille, se prépare, tous ensemble. C'est le rôle de la direction d'un syndicat.**

Dès la fin d'un congrès, la préparation du suivant commence. Tout au long de la mandature, ce sont les orientations et les décisions prises par les délégués qui tracent la politique de la direction élue, tout en restant réactive à l'actualité.

Avec ce numéro d'*ucr-actualités*, vous disposez des documents qui vont permettre de débattre au sein de vos sections.

### Le rapport d'activité

Élaboré par la commission ad-hoc qui avait pour mission de tirer les enseignements de l'activité syndicale menée sur le mandat écoulé depuis le 11<sup>e</sup> congrès de Bordeaux, il entend :

- faire un bilan des réussites et des mises en œuvre,
- identifier et analyser les freins rencontrés au cours du mandat.

Le rapport d'activité n'est pas amendable. Il sera soumis au vote lors du congrès.

### Le bilan financier

Chaque année, le bilan financier et le budget prévisionnel sont validés par la Commission exécutive.

Pour le congrès, le bilan financier est un élément important. Il permet d'avoir une vision de nos ressources qui dépendent principalement des cotisations reversées et des abonnements à *Vie nouvelle*.

Il ne suffit pas d'avoir une bonne feuille de route, faut-il encore avoir les moyens d'une activité à la hauteur des enjeux que nous décidons.

La loi nous oblige à publier nos comptes, et à avoir un commissaire aux comptes et un expert-comptable qui les valident en amont.

Le bilan financier n'est pas amendable. Il sera soumis au vote lors du congrès.

### Le rapport de la Commission financière de contrôle

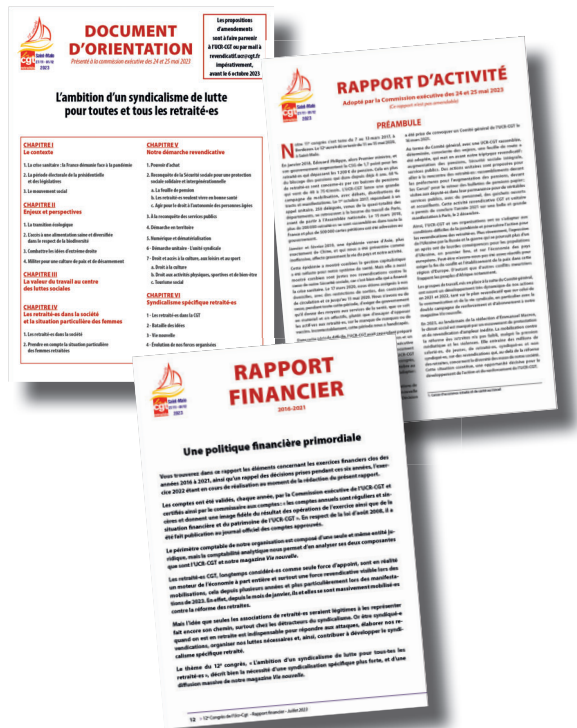
Cette commission, la CFC, est obligatoire. Son rapport doit permettre de donner quitus, ou pas, à la politique financière de l'UCR-CGT.

Le rapport de la CFC sera présenté au congrès et y sera soumis au vote.

Même s'ils ne sont pas amendables, ces documents sont importants pour définir l'activité passée et à venir de notre UCR-CGT.

### Le document d'orientation

Le dernier document d'orientation, voté en congrès, est celui du 11<sup>e</sup> congrès de Bordeaux. C'est un nouveau document d'orientation qui est proposé, aujourd'hui, à la discussion. Il a été validé par la Commission exécutive



des 24 et 25 mai. Plusieurs allers-retours entre les membres de la commission, le Bureau, la CE, nous permettent de dire que vous avez entre les mains un document travaillé, élaboré avec l'ensemble de la direction de l'UCR-CGT.

Le document d'orientation est amendable. Il sera soumis au vote lors du congrès.

Il doit permettre d'organiser partout des temps de débat, d'échanges avec les syndiqué-es qui, si ils et elles le souhaitent, pourront formuler des propositions d'amendements afin de l'enrichir, selon le processus suivant :

Les délégué-es au congrès seront porteurs des réflexions partagées dans leur organisation et des amendements qu'elle aura proposés.

La Commission exécutive de l'UCR-CGT a décidé de règles de travail pour gérer au mieux les amendements et faciliter le travail de la commission avant le congrès. Une feuille d'amendement vous est adressée avec le document. Un seul amendement devra être présenté par feuille - remplir autant de feuilles que d'amendements. Seules les sections, les USR et les UFR sont habilitées à formuler des amendements.

**MIREILLE PAUME ET CATHY TRAN PHUNG-CAU**

**La feuille d'amendement devra être impérativement signée par le ou la secrétaire de l'organisation et porter le tampon de l'organisation.**

L'envoi des amendements doit se faire :

- par courrier à : UCR-CGT - Commission des amendements - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil Cedex.
- par mail, exclusivement à : [revendicatif.ucr@cgt.fr](mailto:revendicatif.ucr@cgt.fr)

**Les amendements seront reçus jusqu'à la date du 6 octobre 2023.**

## 12<sup>E</sup> CONGRÈS

# Vous avez dit fraternité

**Un congrès est fait de moments intenses de travail, de réflexion, d'échange. Mais, c'est aussi la place de la convivialité, de la fraternité.**

C'est le temps des retrouvailles, de nouvelles connaissances, de prendre des nouvelles des uns et des autres, de se rappeler le bon vieux temps, les luttes que l'on a menées ensemble, les galères comme les succès. C'est refaire le monde, à la pause, à l'apéro et se projeter dans l'avenir.

Bref, c'est se rassembler avec l'objectif de repartir avec de nouvelles amitiés, de nouvelles adresses, et de continuer le combat et même d'en avoir de nouveaux à mener.

Un congrès, c'est aussi une respiration dans la vie de tous les jours, une parenthèse.

### **POUVOIR ÉCHANGER, DISCUTER, TOUT EN SE RESPECTANT**

Notre culture syndicale et notre passé de militant-e nous poussent aux débats, à cette confrontation des idées. Ne plus s'opposer en face à face à un patronat arrogant, il faut bien le dire, quelquefois, ça nous manque !

Et pourtant, le patronat est toujours présent dans les décisions politiques. C'est toujours lui qui fait la pluie... Pour le beau temps, on attend encore.

L'avantage, à la retraite, c'est que nous sommes débarrassé-es des entraves du travail, des peurs, des dangers, issus de notre engagement, ou du simple bon vouloir du patronat de fermer la boîte, de délocaliser.

Nous sommes heureux-ses d'être en retraite, mais nostalgiques de la camaraderie de l'atelier, de l'usine, du bureau, qu'importe le métier que l'on exerçait, qu'importe l'emploi... nostalgiques des échanges autour de la machine à café, du casse-croûte partagé, des distributions à la porte de la boîte, des discussions, des débats, tout ce qui rendait supportables les difficultés liées au travail.

Ce qui nous lie, c'est le combat, les combats que l'on a menés en étant actif-ves.

Nous tirons notre richesse de cette diversité de tailles, d'univers sociaux, de métiers différents.

La population des retraité-es s'étend sur deux, voire trois générations. De 60 ans, quelquefois moins, à plus de 80 ou 90 ans, nous avons un panel de vécus totalement différents.



© Allaoua Sayad

C'est aussi ça un congrès.  
(Photo d'archives, 11<sup>e</sup> congrès à Bordeaux).

On a besoin de revenir sur notre passé, pas pour s'apitoyer ni pour regretter, mais pour aller de l'avant et se dire : « *non, ce n'est pas fini !* »

Il est impératif de défendre nos conquêtes si durement gagnées, d'en vouloir plus, d'être exigeant-e...

L'engagement citoyen, les militant-es syndicaux-ales le connaissent bien, souvent sollicité-es et répondant présent-e, mais rien ne peut remplacer l'engagement militant dans un syndicat, pour faire aboutir les revendications. Et ça, les retraité-es doivent pouvoir le mesurer.

La soif de justice, la volonté de bien vivre, l'envie de faire ce que l'on s'était promis de faire à la retraite, mais que l'on ne peut pas faire faute de moyens, financiers ou autres, nous poussent à poursuivre notre engagement pour une société plus juste, plus humaine.

« *La retraite ne doit plus être l'antichambre de la mort, mais une nouvelle étape de la vie* », a déclaré Ambroise Croizat à la Libération.

**MIREILLE PAUME ET JACQUES VERDON**

la  
cgt  
retraités

**ucr-actualités**

bulletin d'information trimestriel de la cgt retraités

Origine du papier : Autriche. Taux de fibres recyclées : 17 %.  
Eutrophisation : Prot 0,007 kg/tonne de papier.



**BULLETIN D'INFORMATION TRIMESTRIEL DE L'UNION CONFÉDÉRALE DES RETRAITÉS CGT**

Directeur de publication : Marc Bastide - Directrice de la rédaction : Mireille Paume -

Secrétaire de rédaction : Corinne Scheidt - Réalisation graphique : Madiana Caldeira -

Prix du numéro 2,50 € - Abonnement de soutien d'un an : 15 € -

263, rue de Paris 93515 Montreuil cedex - Tél. : 01 55 82 83 70 - e-mail : ucr@cgt.fr -

Commission paritaire 0627 S 06446 - Dépôt légal à parution - ISSN 0248-0026

Impression : Rivet P. E. 24 rue Claude-Henri-Gorceix - 87022 Limoges cedex 9 - Tél. : 05 55 04 49 50

**Jetés sous film à tous les abonnés :**

Document d'orientation 12<sup>e</sup> congrès UCR-CGT, Presse Plus, 40 pages, 210x297 mm, 113 g.

Rapport d'activité et financier 12<sup>e</sup> congrès UCR-CGT, Presse Plus, 36 pages, 210x297 mm, 102 g.



## DROIT AUX LOISIRS, AUX VACANCES

# Qu'est-il devenu ?

**La pratique d'une activité sportive, culturelle, ou simplement familiale (faire son jardin, bricoler, etc.) maintient les retraité-es dans la sphère sociale. Et ils sont nombreux-euses à s'y adonner.**

**L**e 26 juin 1936, après des grèves massives en mai et juin, la loi sur les congés payés est votée par 563 voix pour et 1 contre. Le mois d'août 1936 voit des milliers de salarié-es prendre des vacances.

15 jours de congés payés ! Payés à ne rien faire, selon l'analyse patronale. 15 jours pour récupérer, selon l'analyse des syndicats.

### ÉCONOMIE NOUVELLE

Outre une grande conquête sociale, ce fut aussi l'éveil d'une économie nouvelle. Si, jusqu'à cette date, le tourisme était réservé aux classes aisées, ouvrir un espace-temps de loisirs et de détente à des milliers de familles va bouleverser la sphère des activités touristiques.

Ce qui n'a pas été mesuré à l'époque, c'est l'enthousiasme et l'adhésion immédiate des salarié-es pour le tourisme. Voyage, camping, en voiture, en train, à vélo... surtout au bord de la mer... la demande est telle que de nouvelles activités économiques ont été créées et développées : matériel de camping, de jeux, construction d'accueils familiaux... Des communes, qui voient affluer des dizaines, voire des centaines de vacanciers, constatent la transformation de leur économie locale, l'ouverture de magasins, de bars, de restaurants, y compris de bases de loisirs.

Toute une industrie va se développer. Aujourd'hui encore, le tourisme, les pratiques sportives et culturelles, engendrent une économie de marché importante.

### RETRAITÉ-ES INCONTOURNABLES

Les retraité-es actuel-les en sont des acteur-rices incontournables. Via les comités d'entreprise, les co-

mités des œuvres sociales, beaucoup ont pu, en étant salarié-es, accéder à ces activités. Grâce au temps libéré de la retraite, ils et elles voudraient avoir les mêmes possibilités, voire plus. Une étude de la Direction générale des entreprises, publiée par le ministère de l'Économie de l'Industrie et du Numérique, en février 2016, mentionne : « *les seniors français : un segment touristique porteur de croissance* ». Elle nous renseigne sur les pratiques des personnes de 60 ans et plus, et sur les parts de marché qu'elles génèrent.

Pendant une période, les publicités sur l'économie des « cheveux gris » ont envahi nos écrans, nos journaux. Ainsi, il a été reconnu que la majeure partie des pensions et des retraites versées était réinvestie dans l'économie française, pour tous les actes indispensables, les besoins vitaux, mais aussi dans la culture, les loisirs, les vacances.

### POUR COMBIEN DE TEMPS ?

Aujourd'hui est-ce toujours le cas ? L'envie est toujours là, le plaisir aussi. Mais, les trop faibles augmentations des pensions et des retraites, l'inflation, la paupérisation ont modifié ces données. Le constat est sans appel : les pratiques touristiques, culturelles et sportives, sont les premiers postes supprimés dans les dépenses des ménages des retraité-es.

Quel sera l'impact de cette désaffection sur les économies locales ? Mais aussi et surtout, quels seront les impacts sur les états physique et psychologique, sur la santé d'une population contrainte d'abandonner loisirs, culture et vacances ? Il ne suffit pas d'avoir des appels à de bonnes pratiques pour vivre une retraite en bonne santé, encore faut-il en avoir les moyens !

Le droit aux loisirs, à la culture, aux vacances a été conquis... À la retraite, il reste un droit inaliénable.

MIREILLE PAUME ET JACQUES VERDON



1936, premiers congés payés.